



L'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement (Iram) a été créé en 1957. Inscrit explicitement dans la mouvance anticolonialiste, le projet de ses fondateurs visait la promotion économique, sociale et politique des ruraux dans la construction des nouveaux Etats.

Au fil des expériences, notamment en Afrique et en Amérique Latine, l'Iram s'est structuré en

bureau d'études associatif. Ce terme exprime la volonté de combiner de solides compétences professionnelles avec un « engagement dans la société ».

Le groupe Iram réunit deux entités : l'association Iram et Iram Développement, société anonyme créée en 2000.

Iram Développement fournit des prestations de services, essentiellement dans le champ de la coopération internationale. Sur la base de ces interventions, l'association Iram a pour rôle la capitalisation des expériences, la construction de partenariats de longue durée avec des acteurs du Sud et la contribution à des actions de plaidoyer.

A l'occasion de ses 50 ans, l'Iram a voulu rassembler les publications les plus significatives de son activité depuis sa création en 1957.

Après indexation, ces publications ont été numérisées et organisées dans une base de données en ligne. Les principaux textes ont été rassemblés par période et par thème sur un CD-Rom, et l'ensemble du fonds documentaire est consultable sur le site Internet de l'Iram.

La périodisation retenue s'appuie sur les grands changements internationaux survenus depuis la fin des années 1950 et leurs répercussions dans quatre domaines : la situation des pays du Sud ; les idées dominantes dans le champ du développement ; les orientations des politiques de coopération et les caractéristiques des interventions de l'Iram. Sur cette base, cinq périodes ont été retenues (1955 – 1979 ; 1970 – 1979 ; 1980 – 1989 ; 1990 – 1999 ; depuis 2000).

Les documents sont également classés selon six grands thèmes : organisations rurales ; microfinance et politiques de financement rural ; politiques agricoles, filières et marchés ; systèmes de production agricole et gestion des ressources naturelles ; développement local et décentralisation ; thèmes transversaux.

Cette brochure réunit les notes de synthèse rédigées à l'occasion de la conception du fonds documentaire de l'Iram pour chaque période et thème.



# Fonds Documentaire

*Notes de synthèse  
par périodes et  
par thèmes*

iram

50 ans

en 2007

Ces notes de synthèse ont été rédigées par Cécile Patat, étudiante en Master à l'Université Paris I - La Sorbonne, avec l'appui d'Etienne Beaudoux, Dominique Gentil, François Doligez, Johny Egg, Jérôme Coste et Marine Baudet.

Crédits photos : Jean-Paul Daubard ; Brigitte et Pierre Biche ; Etienne Beaudoux ; François Doligez ; Jérôme Coste ; André Marty ; François Clément ; Philippe Deygout et Annette Corrèze.

Conception et réalisation de la brochure : Marine Baudet.

Nous remercions le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (DGCID) pour son soutien financier



# Notes de synthèse par périodes

- *Guerre froide, indépendance et organisation du Tiers Monde (1955-1970)*
- *Une période charnière (1970-1980)*
- *La montée du libéralisme (1980-1989)*
- *Alliance du libéralisme et de la démocratie limitée (1989-2000)*
- *L'émergence d'un monde multipolaire incertain (2000-2007)*



**iram**

• **iram Paris** (siège social)  
49 rue de la Glacière • 75013 Paris  
France  
Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax. : 33 (0)1 43 31 66 01  
iram@iram-fr.org • [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

• **iram Montpellier**  
Parc scientifique agropolis Bâtiment 3 • 34980 Montferrier le Lez  
France  
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68  
iram34@iram-fr.org

## Guerre froide, indépendance et organisation du Tiers Monde (1955-1970)

### Le Tiers Monde s'organise

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les préoccupations politiques des grandes puissances font passer à l'arrière plan les transformations qui ont lieu dans les pays du Sud. Pourtant, celles-ci sont loin d'être négligeables et remettent en question les relations des pays industrialisés avec le Sud. Dans les empires anglais, français et portugais, tandis que des mouvements nationalistes s'affirment, les indépendances se multiplient, suscitant des espoirs et posant les problèmes de la construction de nouveaux Etats et de nouvelles Nations. Le « Tiers Monde » (terme inventé par Alfred Sauvy dans les années 1950, en référence au Tiers Etat) s'organise à travers les conférences de Bandung (1955), de Belgrade (1961) et la réunion de la Tricontinentale (1966), marquant le début d'une revendication collective du « Sud » dans le domaine politique et dans celui du « développement ». Toutefois, l'unité de façade des conférences internationales ne peut masquer le début d'une très grande diversité.

### L'aide publique au développement s'institutionnalise

C'est dans ce contexte, apparemment peu favorable aux préoccupations extra-occidentales, que la notion de « développement » est inventée. En 1949, le « point IV » du discours d'investiture du président Truman, préconisant l'extension aux nations défavorisées de l'aide technique américaine, inaugure l'ère du « développement ». Peu après, la Guerre Froide a pour conséquence de constituer le Tiers Monde en champ de bataille idéologique des grandes puissances et de bloquer le système de décision de l'ONU alors contrainte de s'occuper de sujets

plus consensuels, dont le « développement » qui prend une place considérable. Avec les années 1950 s'ouvre une période de foisonnement d'initiatives au niveau international. Dans les années 1960, l'aide bilatérale et multilatérale s'institutionnalisent et privilégient deux axes de travail : l'appui à la construction de l'Etat et des politiques nationales et, sur le terrain, l'élaboration de projets. L'instrument principal est le projet économique d'investissement, moyen privilégié pour le financement des infrastructures. En France, l'aide au développement est une l'héritière directe de la politique de mise en valeur coloniale, y compris sur le plan du personnel : les anciens cadres coloniaux se retrouvent dans des postes de conseillers, souvent incontournables, dans certains ministères.

### Le « développement » est une affaire essentiellement économique

Ces pratiques d'aide sont légitimées par les théories économiques de l'époque. La doctrine dominante (projet développementaliste et théorie de la modernisation de Rostow) estime que le « développement » est une affaire essentiellement économique qui passe par la production et l'accumulation, fondée sur les investissements privés et sur l'aide extérieure. Cette théorie postule qu'il existe un modèle de développement universel que les pays sous-développés doivent atteindre (take off) grâce, notamment, à l'aide des pays développés (big push) et dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale.

### L'Iram se crée et expérimente la démarche de l'animation rurale

Cette période est celle de la naissance de l'Iram qui voit le jour en

ques de réduction de la pauvreté et des inégalités ou de reconstruction du lien social après une période de conflit.

### Méthodes d'intervention et suivi-évaluation des actions de développement

Comme l'exprime la transformation de l'acronyme initial (qui est passé de « l'action contre la misère du monde » à « l'application des méthodes de développement »), la réflexion sur les méthodes fait partie des préoccupations de l'Iram depuis sa création. Comment construire, à partir d'une pratique localisée, des outils et des méthodes permettant d'améliorer l'efficacité et l'impact des instruments et des politiques de développement ? Cette ambition a alimenté un travail continu de capitalisation des pratiques et d'échanges de savoirs, notamment par le biais des journées d'études organisées par l'association Iram. Elle s'est aussi traduite par une forte implication dans différents réseaux d'échanges ainsi que par des partenariats avec les organismes de recherche et de formation.

Dans les années 1970-1980, l'Iram a participé activement aux travaux du réseau AMIRA (amélioration des méthodes d'investigations en milieu rural africain), groupe de recherche informel animé par des cadres de l'INSEE. Les travaux d'AMIRA ont permis de systématiser la critique des approches conventionnelles fréquemment utilisées dans les projets de développement et de promouvoir de nouvelles méthodes d'analyse pluridisciplinaires. Ces innovations couvrent un large éventail : de la prise en compte des rapports sociaux au sein des projets à l'analyse de l'insertion internationale des économies et sociétés en développement. Plus récemment, l'Iram a contribué au renouvellement de ces questionnements à différents niveaux. Côté projets et interventions locales, des travaux ont été réalisés en matière d'évaluation (guide F3E) et de dispositifs de pilotage (gestion axée sur les résultats, suivi-évaluation, etc.). Côté programmes et politiques publiques, des méthodes

ont été approfondies en matière d'évaluation d'impact (impacts sociaux des institutions de microfinance, analyse économique des filières agricoles) ou de prise en compte des acteurs.

### Renforcement des capacités et formation

Dans ses interventions l'Iram a toujours privilégié le renforcement des capacités des acteurs : les producteurs ruraux (agriculteurs, agricultrices, éleveurs et artisans), les agents de développement (animateurs ruraux, conseillers agricoles et de gestion...), les cadres d'institutions de développement et aussi les responsables et leaders d'organisations paysannes.

En matière de formation, l'Iram privilégie les actions « sur mesure », en s'appuyant sur l'analyse des pratiques professionnelles, le diagnostic de l'environnement et la réflexion sur la conduite de projets individuels ou communs. L'Iram a été fortement impliqué dans la mise en place de dispositifs de formation (par exemple la création de l'école nationale d'économie appliquée – ENEA – au Sénégal), l'évaluation de dispositifs de formation (par exemple l'IPD en Afrique centrale et de l'ouest) et, plus récemment, l'appui à des systèmes nationaux de formation rurale. Ces opérations se sont traduites par une abondante production de guides méthodologiques, de dossiers de formation et de livrets d'accompagnement pour mettre à la disposition des acteurs nationaux l'expérience acquise. Parallèlement, les membres de l'Iram ont réalisé des interventions de formation dans de nombreuses institutions, aussi bien en France qu'à l'étranger. ●



### De l'animation à la prise en compte des acteurs

Au moment des indépendances des colonies françaises, période du démarrage des activités de l'Iram au Maroc, la participation était la conviction essentielle de l'Iram pour construire de nouveaux rapports entre Etat et populations. Dans les approches d'animation rurale qui se sont par la suite étendues à d'autres pays (Sénégal, Niger, Madagascar notamment), la participation comprenait trois composantes essentielles : information, consultation et partage du pouvoir.

Ce souci de construction d'une participation réelle a perduré dans de nombreuses démarches et méthodes d'intervention développées par la suite. Ainsi, les journées d'études organisées en 2003 ont mis en évidence l'importance actuelle de la participation dans de nombreux domaines : conseil agricole à travers la recherche-développement et la prise en compte des innovations paysannes ; cadres de concertation en matière de gestion des ressources naturelles (foncier, hydraulique pastorale) ; développement institutionnel (organisations paysannes, microfinance) ; développement local et décentralisation ; politiques publiques et stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Les ambivalences de la participation, parfois « utilitariste » mais manipulée par les techniciens, parfois « politique » mais édulcorée par les pouvoirs en place, se retrouvent dans ces différents domaines d'application. Reprise dans les projets et les stratégies des agences de coopération sous différents termes (empowerment, renforcement des capacités), la notion de participation est devenue un « effet de mode » qu'il convient désormais d'analyser au plus près des dynamiques économiques et sociales concrètes.

C'est pourquoi l'Iram, avec d'autres structures, a plus récemment développé des méthodes d'analyse centrées sur la prise en compte des acteurs et leurs stratégies en les replaçant dans le contexte des interventions de développement.

### Diversité des acteurs, genre et liens sociaux

Dès les années 1960, l'Iram a pris en considération l'importance du rôle des femmes dans le développement. Cet intérêt se matérialise d'abord à travers le programme Animation féminine au Niger (1966-1975). Alors que la question du genre n'avait pas encore émergé en tant que telle, l'originalité de ce programme résidait dans sa capacité à prendre en compte les contraintes et les besoins spécifiques des hommes et des femmes et leurs relations dans le cadre des projets. Par la suite, dans les années 1980, l'Iram a apporté son appui au volet animation féminine de la CMDT au Mali, tout en conservant un regard critique à l'égard d'une approche qui tendait à marginaliser les femmes. Depuis cette période, l'Iram a cherché à développer une approche transversale des questions de genre, tout particulièrement dans le domaine de la microfinance. Dans ce secteur, selon les situations, l'Iram soutient la mise en place de systèmes exclusivement destinés aux femmes ou de systèmes mixtes, prévoyant des mesures favorables à leur participation.

Au-delà de l'analyse des rapports entre les hommes et les femmes, l'Iram accorde une attention particulière à la prise en compte des stratégies des différents acteurs sociaux et aux interactions entre celles-ci. Ces analyses sont conduites, selon les cas, à l'échelle d'un territoire local, d'une institution ou d'une société. Elles aboutissent à des propositions opérationnelles en matière, par exemple, de politi-

1957, dans le contexte particulier de l'accession à l'indépendance d'anciennes colonies françaises (Maroc, puis pays d'Afrique sub-saharienne). L'approche développée par l'équipe fondatrice, dans un premier temps au Maroc, consiste à travailler dans l'Etat à la demande de ses responsables et souvent sur ses propres financements, pour trouver de nouveaux types de relations entre les cadres politiques et techniques et les paysans, afin de faire participer ceux-ci à la construction d'une nouvelle Nation. La méthode utilisée est celle de l'animation rurale qui porte alors sur des thèmes généraux tels que la construction d'infrastructures, la fiscalité locale, l'organisation d'élections communales, et qui aborde également certains contenus techniques. Cette méthode repose sur une approche participative, offrant aux paysans la possibilité de s'exprimer librement et de contrôler les nouvelles structures. Elle montre également que d'autres méthodes, moins coûteuses et plus efficaces que les méthodes classiques, sont possibles. Enfin, elle vise à faire reconnaître le capital d'expériences, la capacité de réflexion et d'organisation des paysans. A l'époque, l'Iram cherche à se situer à un niveau très proche des

décideurs politiques. Son implantation se fait essentiellement par des réseaux personnels de complicité politique.

Depuis le Maroc, la démarche d'animation rurale va se diffuser au Sénégal, au Niger, à Madagascar, au Rwanda et au Tchad. Toutefois, la dynamique déclenchée lors des premières opérations tourne rapidement à vide, dès que les rapports Etat – paysannerie évoluent au détriment de la participation paysanne. En outre, l'intervention massive et le manque de coordination des différents bailleurs de fonds rendent de plus en plus difficile l'élaboration de politiques nationales cohérentes. L'animation généraliste a alors tendance à s'épuiser et à se recentrer sur des terrains plus spécifiques et des thèmes plus techniques.

A partir de 1964, l'Iram intervient également dans le domaine des réformes agraires en Amérique Latine. Au Chili, puis au Venezuela et au Pérou, l'Iram appuie la paysannerie par des conseils techniques et la structuration des organisations paysannes, selon une approche relativement descendante. ●



### Les revendications du Tiers Monde sont entendues mais peu appliquées

Les années 1970 sont les années du grand retournement. Tandis qu'une crise économique et culturelle touche le Nord et vient interrompre la prospérité des « Trente Glorieuses » (1945-1975), la conjoncture mondiale semble cette fois plus favorable au Sud.

La décennie 1970 débute, en effet, dans une ambiance quasi-révolutionnaire, marquée par le soutien aux mouvements de libération dans les pays du Sud, et l'influence croissante de la théorie de la dépendance. Cette pensée, fortement inspirée du marxisme, naît du constat du fossé qui se creuse entre le Tiers Monde et les pays industrialisés durant les « Trente Glorieuses ». Pour les tenants des idéologies tiers-mondistes, le sous-développement est essentiellement le résultat d'une insertion défavorable des économies du Tiers Monde dans un réseau planétaire d'échanges fondé sur l'inégalité, et générateur de dépendance. Pour sortir de cette dépendance, on vante les modèles isolationnistes cubain et chinois et on se propose d'agir, pour la première fois, sur les causes du « sous-développement ». L'espoir d'y parvenir est conforté par deux éléments : d'une part, le premier choc pétrolier en 1973 met en évidence la fragilité des économies occidentales et la possibilité, pour les pays du Sud, de prendre collectivement des mesures susceptibles de perturber sérieusement celles-ci ; d'autre part, l'Organisation des Nations Unies, tribune des pays du Sud, contribue, de manière décisive, à l'évolution du droit international vers une meilleure prise en compte des rapports Nord-Sud.

Cette reconnaissance atteint son apogée en 1974 lorsque, sous l'impulsion des pays du Sud, l'ONU pose les principes d'un Nouvel Ordre Economique International. Mais le projet est mort né. Au moment où le Tiers Monde exprime de façon vigoureuse ses revendications collectives, il n'existe déjà plus en tant qu'entité partageant un même destin. Par ailleurs, l'arrivée de la crise économique mondiale empêche sa mise en application : les pays industrialisés sont réticents à réviser l'ordre international existant alors que la prospérité des « Trente Glorieuses » est interrompue.

### Aide au développement : l'objectif de correction des injustices internationales cède le pas à celui de couverture des besoins fondamentaux

A l'approche tiers-mondiste succède alors l'approche dite des « basic needs » (besoins fondamentaux), apparue pour la première fois en 1972 dans un discours de Mac Namara à la Banque Mondiale. Dans ce moment de temporisation, avant l'essor des idées néolibérales, on se résout à multiplier les aides palliatives envers les plus pauvres afin d'assurer leurs besoins essentiels. L'Etat Providence est progressivement remis en cause pour n'avoir plus qu'un rôle de consolidation sociale.

Ce tournant théorique induit des bouleversements sur les programmes de coopération. Le paradigme tiers-mondiste du début des années 1970 concevait l'aide comme un droit résultant de disfonctionnements structurels à l'échelle mondiale, ce qui impliquait un devoir élevé d'intervention de la communauté internationale et la mise en place de systèmes de régulation à vocation perma-

climatique et considérer la différenciation de plus en plus forte des trajectoires des exploitants. Ces nouveaux défis impliquent, entre autres, de pro-

poser des mesures et dispositifs spécifiques pour les ménages les plus vulnérables en considérant leurs systèmes d'activités dans leur ensemble. ●



A la même période, l'Iram intervient en Algérie dans le cadre d'un grand projet d'appui au système national de vulgarisation agricole. L'équipe d'assistants techniques, composée majoritairement de Chiliens exilés suite au coup d'Etat de Pinochet, formule des propositions méthodologiques basées sur l'analyse des relations entre les fermes étatiques autogérées et la petite paysannerie. Cependant, la mise en œuvre de ces propositions se heurtera aux lourdeurs bureaucratiques du système.

### **La gestion des terroirs : considérer la dimension spatiale des systèmes de production**

Au milieu des années 1980, les démarches recherche-développement conduisent à considérer la dimension spatiale des activités productives. Il s'agit notamment de mieux prendre en compte les rapports (souvent tendus) entre différents groupes d'acteurs dans l'usage des ressources naturelles (eau, pâturages, bois, foncier). C'est dans ce contexte que se mettent en place un ensemble de projets dits de « gestion des terroirs ». Ces projets s'efforcent de répondre simultanément à diverses préoccupations : l'accroissement durable de la production, la préservation des ressources naturelles, la maîtrise locale du développement et la paix sociale. L'Iram participe à la mise en œuvre de projets de ce type au Burkina Faso (Ganzourgou), au Niger (Damana et Zinder) et au Sénégal (Tambacounda).

### **De la gestion des terroirs à la gestion concertée des ressources naturelles**

Durant les années 1990, l'approche « gestion de terroirs » évolue, au sein de l'Iram, en deux thématiques : le développement local (voir fiche « développement local et décentralisation ») et la gestion concertée des ressources naturelles.

Les programmes s'inscrivant dans cette seconde thématique privilégient trois axes d'intervention, étroitement complémentaires :

le renforcement des capacités des acteurs locaux (à travers, par exemple, l'élaboration de conventions locales de gestion des ressources) ; la mise au point de techniques d'exploitation durable du milieu (mise en défens des ressources halieutiques, régénération des ligneux, etc.) ; et enfin l'amélioration de la valorisation économique des ressources protégées (écotourisme, marchés ruraux de bois, etc.).

Les axes d'intervention sont actuellement mis en œuvre au sein de programmes au Tchad, au Sénégal, et en Mauritanie (assistance technique conjointe de l'Iram et du bureau allemand ECO Consult). Ils sont par ailleurs déclinés de manière spécifique dans plusieurs programmes de sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel qui, s'appuyant sur l'analyse des pratiques des éleveurs, combinent des interventions relatives à l'hydraulique pastorale (approvisionnement en eau des troupeaux et des éleveurs) et des actions facilitant la mobilité des troupeaux.

### **Le renouvellement des dispositifs de conseil aux producteurs**

Parallèlement aux opérations mettant l'accent sur l'articulation entre systèmes productifs et gestion durable des ressources naturelles, l'Iram s'est impliqué dans différentes actions visant à renforcer les compétences techniques et économiques des producteurs. Il s'agit par exemple des échanges « de paysans à paysans » expérimentés au Nicaragua (début des années 1990), des travaux du réseau « recherche-développement » (années 1990) et du « groupe de Neuchâtel » (années 2000), ou des dispositifs de conseil mis en place au sein d'organisations de producteurs (voir la fiche « organisations rurales »).

Aujourd'hui, les politiques d'appui aux producteurs ruraux des pays du Sud sont confrontées à de nouveaux défis : renforcer les capacités d'adaptation des systèmes productifs aux conséquences du changement

climatique (à la base de la création des institutions internationales des Nations Unies). L'aide était une aide projet s'orientant vers des projets sociaux. Avec l'approche des besoins fondamentaux, les programmes de coopération sont, au contraire, de plus en plus intégrés dans le cadre d'une approche sectorielle. Les années 1970 sont également marquées par un engouement pour l'agriculture, qui emploie la majorité des actifs dans les pays sous-développés.

L'APD donne la priorité au développement rural et à la diffusion des techniques de la « Révolution verte »<sup>1</sup>, à travers des projets de développement rural intégré. Ces projets ont toutefois une implication très limitée en Afrique sub-saharienne jusqu'à ce que la famine au Sahel des années 1973-74 fasse apparaître le concept d'« autosuffisance alimentaire »<sup>2</sup>. Cette sécheresse, ainsi que la guerre du Biafra, marque le début de l'activité des premiers ONG d'urgence telles que Médecins sans Frontières. De son côté, avec la première Convention de Lomé en 1975, la Communauté Economique Européenne assure à 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) une garantie de leurs recettes d'exportation (système STABEX).

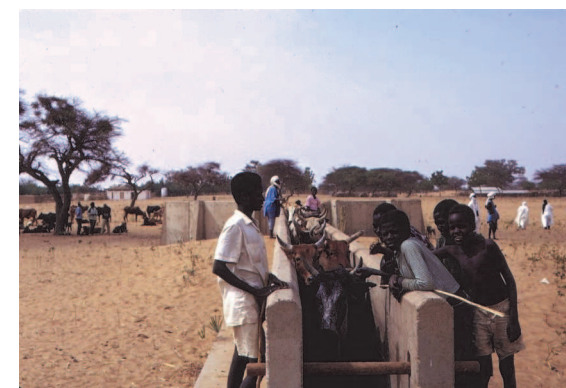
### **L'Iram se structure en bureau d'études associatif**

Au cours de cette période, l'Iram s'efforce de définir des alternatives au sein de grands projets de développement, de défendre des approches plus participatives et d'en élaborer les outils méthodologiques : suivi-évaluation au sein des projets, expérimentation paysanne comme alternative aux formes classiques de vulgarisation ; formation-action. Ces initiatives contribuent à l'émergence de l'approche recherche-développement.

Parallèlement, l'Iram s'implique dans la structuration du milieu ONG (participation en 1976 à la création du Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement - CRID) et dans la réflexion sur la défi-

inition d'une nouvelle politique de coopération. C'est aussi l'époque où l'Iram fait le choix de la « professionnalisation » et se structure en bureau d'études, s'éloignant formellement des approches et des mouvements politiques.

En 1975, un certain nombre de cadres reviennent du terrain (notamment du Niger) et des cadres chiliens sont accueillis. Après la démission de ses deux secrétaires généraux, l'Iram fait le choix de l'autogestion avec un président salarié et un conseil d'administration uniquement composé de salariés. Au cours de cette période, l'Iram va également perdre une partie de son autonomie, les activités financées s'inscrivant dans les programmes de coopération et les priorités des bailleurs de fonds. L'institut connaît alors une baisse d'activité, tandis que les prestations comprennent une part croissante de missions de courte durée. ●



(1) C'est-à-dire à l'utilisation de variétés céréalières à haut rendement.

(2) L'« autosuffisance alimentaire » est la capacité des pays à fournir à l'ensemble de la population une alimentation suffisante et un bon niveau nutritionnel par la seule production nationale.

### Les pays du Sud connaissent des trajectoires très diversifiées

Au cours des années 1980, la Guerre Froide se poursuit. Toutefois, l'URSS est en perte de vitesse. Elle ne parvient plus à suivre les Etats-Unis dans leur course aux armements. Avec Gorbatchev, les tentatives de réforme du système soviétique, sources d'espoir, débouchent assez rapidement sur la chute du mur de Berlin puis sur la disparition de l'URSS au début de la décennie suivante. A l'Ouest, le « libéralisme » devient dominant avec Thatcher et Reagan. En France, la gauche prend le pouvoir en 1981 ; après une période de réformes, elle reviendra rapidement à une politique économique orthodoxe.

Au Sud, les années 1980 signent la diversification des trajectoires entre continents et à l'intérieur des continents. Tandis que les régimes autoritaires soutenus par les Etats-Unis restent dominants en Amérique Latine, en Iran et en Algérie une contestation « islamiste » visant à lutter contre les régimes corrompus voit le jour. Le modèle chinois (une certaine libéralisation économique et un régime autoritaire) est suivi avec un peu de retard par le Vietnam, le Laos et le Cambodge. En Asie du Sud-Est, les quatre « dragons » (Singapour, Hong Kong, Taiwan, Corée du Sud) ont une croissance élevée et sont bientôt suivis par d'autres « petits dragons » (Thaïlande, Malaisie, Indonésie). L'Afrique, elle, est de plus en plus dépendante. Le deuxième choc pétrolier (1979-1981) renforce l'OPEP et accentue les problèmes d'endettement des pays du Sud, qui deviennent massifs et débouchent sur une crise de remboursement à partir de 1982.

### L'ajustement structurel devient l'instrument essentiel de l'aide au développement

Cette crise de la dette introduit une rupture dans la réflexion sur le développement et la coopération. L'idée de l'inefficacité du financement de projets dans un environnement macroéconomique défavorable à leur réalisation se généralise. L'accent est alors mis sur les réformes macroéconomiques. Parallèlement, un débat sur le rôle de l'Etat est engagé. On prévoit son érosion progressive (doctrines de l'Etat minimal) conjointement à une intervention accrue des Institutions Financières Internationales. Les idées marxistes sont marginalisées et le néolibéralisme s'installe.

A partir des années 1980, la politique du Nord à l'égard du Sud tient en deux mots : « ajustement structurel ». Les plans d'ajustement structurel (PAS) visent à « assainir » les économies (selon les normes libérales) pour pouvoir « développer » ensuite. Ils comprennent deux grands types de mesure. Les premières sont des mesures de choc : généralement, dévaluation de la monnaie et hausse des taux d'intérêt à l'intérieur du pays concerné ; les secondes consistent en des réformes structurelles : privatisations, réformes fiscales, libéralisation des prix, etc. Leurs conséquences sont souvent dramatiques : la rigueur budgétaire engendre des coupes sombres dans les effectifs de la fonction publique, comme dans les subventions et prestations sociales (éducation, santé).

L'aide est alors de plus en plus conditionnée à la réalisation de réformes des politiques économiques. L'approche projet perd de l'importance au profit d'approches sectorielles, qui s'inscrivent dans une logique

### Les déconvenues des opérations d'intensification de la production

Au moment de leur indépendance, au début des années 1960, les Etats africains sont assez démunis en matière de services d'appui technique à l'agriculture. Dans plusieurs pays, deux grandes approches sont alors tentées pour accroître la production agricole.

D'une part, la démarche de l'animation rurale, à travers laquelle les changements techniques sont proposés par des animateurs, qui sont des paysans ayant suivi une formation spécifique et bénéficiant d'un appui régulier d'agents de l'administration. L'Iram a été moteur des programmes d'animation rurale de plusieurs pays (Maroc, Sénégal, Niger, ...). Ces programmes ont permis de constituer de nombreuses références en matière d'appui aux producteurs, mais leur impact a été limité par un manque d'attention porté au statut et à l'acceptation des animateurs paysans dans la société locale.

D'autre part, les opérations « productivité », au sein desquelles un effectif important de techniciens-vulgarisateurs et d'ingénieurs diffusent aux agriculteurs les innovations techniques mises au point en station de recherche. Dès le début des années 1970, il apparaît, malgré l'importance des moyens mobilisés, que ces opérations n'ont pas atteint les résultats escomptés, en raison de l'inadéquation des solutions testées en station aux caractéristiques des exploitations agricoles.

Par ailleurs, à la même période (1966 - 1973), l'Iram est intervenu au Chili, participant aux programmes de formation de deux organismes spécialisés dans l'appui à la petite agricultu-

re (CORA et INDAP). Les impacts de ces programmes ont également été limités par une analyse insuffisamment approfondie du fonctionnement des petites exploitations.

### La recherche- développement, une alternative aux approches descendantes

Les échecs rencontrés par les approches « descendantes », comme les opérations productivité, ont conduit plusieurs équipes de recherche à engager des travaux de compréhension du fonctionnement des systèmes de production afin de mettre au point des innovations adaptées aux caractéristiques des exploitations.

Ce sera le point de départ des projets de « recherche-développement », qui placent les paysans au centre du processus de changement technique et favorisent l'expérimentation en milieu réel. Ces projets s'inscrivent donc en contrepoint quasi systématique de la démarche « formation et visite » que la Banque Mondiale promeut à cette époque, avec des moyens conséquents, dans la plupart des pays en développement.

Le projet « relance coopérative », mis en place après la grande sécheresse de 1973-74 dans la région de Gao (Nord Mali), définit ses actions à partir de la compréhension des stratégies des éleveurs et des relations entre les différentes catégories d'utilisateurs d'un espace.

Au cours des années 1980, l'Iram contribue à la promotion des démarches recherche-développement à travers l'assistance technique apportée à différents projets (Haïti, Comores, Mali, Niger et Sénégal), ainsi que par la rédaction de plusieurs publications.



- Le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole à intervenir dans la définition des politiques agricoles avec (i) le modèle SIRPAO de représentation des relations entre le secteur agricole et l'ensemble de l'économie pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, (ii) un programme de formation de responsables paysans africains à l'analyse des politiques et des marchés (riz, coton, café-cacao), un programme de formation à la sécurité alimentaire en Amérique Centrale.

### **Préparer et aménager l'insertion dans les marchés internationaux**

Avec la création de l'OMC (1995) et la signature de l'Accord de Cotonou entre l'UE et les pays ACP (2000), il est acquis que les pays en développement doivent s'ouvrir davantage aux marchés internationaux. Dans ce contexte, l'Iram réalise plusieurs travaux sur les effets de la libéralisation dans différents pays. Par exemple, pour les pays de l'UEMOA, les processus de libéralisation sont étudiés pour les principales filières agricoles en analysant leurs impacts sur la croissance et la répartition de la valeur ajoutée. En lien avec la négociation des accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays ACP, différents travaux portent sur le choix des produits sensibles et les mesures de sauvegarde spéciales.

### **Renforcer l'efficacité et l'équité des filières**

Simultanément aux effets de la libéralisation, les producteurs des pays du Sud sont confrontés à d'autres changements. Au sein de la plupart des filières, les normes de production, de transformation et de commercialisation se multiplient et sont de plus en plus exigeantes. Les politiques applicables aux filières (fiscalité, tarification douanière, normalisation des produits, établissement de quotas, etc.) sont alors souvent plus efficaces et plus accessibles que les politiques d'appui aux structures de production ou de soutien direct au revenu.

Dans ce contexte, l'Iram a mené ces dernières années des travaux sur : (i) la conduite d'analyses de filières (simulation des effets), (ii) des actions de formation de responsables d'organisations de producteurs et de responsables d'administrations, (iii) le renforcement des filières ou des stratégies de commercialisation des organisations de producteurs (Guinée).

### **Prévention et gestion des crises alimentaires**

L'accroissement de la vulnérabilité des populations dans un grand nombre de pays en développement et le besoin de cibler l'aide alimentaire pour limiter ses effets négatifs ont conduit à la nécessité de mettre en place des instruments spécifiques qui soient compatibles avec la libéralisation.

Dans le milieu des années 1990, l'Iram contribue à l'évaluation de la politique d'aide alimentaire de la Communauté européenne, puis à la réflexion sur la réforme visant l'inscription de cette aide dans les politiques nationales de sécurité alimentaire. L'Iram est ensuite retenu comme l'un des opérateurs du réseau européen de sécurité alimentaire (RESAL, 1998 – 2001) pour le Sahel, Madagascar et l'Amérique Centrale. Un suivi de conjoncture est assuré dans ces trois régions et de nombreuses études sont réalisées, en accompagnement des financements communautaires. Aujourd'hui, la sécurité alimentaire à long terme s'inscrit dans les instruments des politiques agricoles et de lutte contre la pauvreté. La prévention et gestion des crises alimentaires demeure cependant un champ spécifique concernant plus particulièrement les pays du Sahel, avec la dégradation des stratégies de prévention des nombreux ménages ; ainsi que plusieurs autres régions du continent en proie à des conflits. L'Iram intervient dans ce domaine, notamment par des évaluations, comme celle réalisée au Niger après la crise alimentaire de 2005. ●

de rétablissement des équilibres macroéconomiques. Des solutions uniformes sont imposées, plus ou moins bien appliquées ou contournées, débouchant rarement sur les résultats espérés. La période est marquée par la domination idéologique et financière des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) formalisée, en 1989, par le « consensus de Washington ».

De son côté, l'Union Européenne, qui conservait une certaine indépendance dans les années 1970, s'aligne de plus en plus, tout en cherchant à compenser certains effets pervers des PAS. En France, une capacité de réflexion et d'intervention relativement autonome est maintenue. La coopération française affiche sa volonté de produire un « corps de doctrine » alternatif à celui de la Banque Mondiale. Toutefois cette volonté est peu concrétisée et débouche, globalement, sur une forte déception par rapport aux espoirs que l'arrivée de la gauche avait suscités en matière de réforme de la politique française de coopération. Enfin, une partie des ONG, en particulier les organisations humanitaires, très présentes sur la scène médiatique, rejettent les théories du développement, notamment la théorie de la dépendance.

### **L'Iram cherche à renforcer l'efficacité et le rôle des organisations paysannes dans un contexte de libéralisation des économies**

La généralisation des PAS, la privatisation et la forte remise en cause de l'action de l'Etat favorisent le développement d'interventions non étatiques et font, par conséquent, évoluer les pratiques de l'Iram. Dans une perspective de dynamisation des innovations paysannes (accès au crédit, structures de commercialisation, d'approvisionnement...), l'Iram intervient souvent en dehors de l'administration, dans des opérations visant à créer des structures de services privés davantage contrôlées par les paysans (systèmes d'épargne et de crédit, centres de services...). Ces

actions contribuent au développement et à l'autonomisation des organisations paysannes, permis par le desserrement de la main mise de l'Etat dans de nombreux pays du Sud. Simultanément, l'Iram contribue, notamment par des études de terrain en Afrique de l'Ouest, à éclairer le débat sur la protection des agricultures du Sud (lecture critique du rapport Berg).

Dans un certain nombre de cas, du fait de l'évolution des modalités de coopération et faute de partenaires locaux reconnus, l'Iram accepte d'être opérateur de projets. C'est notamment le cas dans le domaine de la microfinance. Par ailleurs sont mis en œuvre des projets de recherche-développement qui s'efforcent de proposer des solutions alternatives et diversifiées, élaborées avec les paysans (Haïti et Comores). Sur les questions « macro » (politiques agricoles), les activités directement opérationnelles sont remplacées par des études et des actions de formation. En interne sont constituées des équipes spécialisées sur certains thèmes : crédit, gestion de terroirs, centres de services. L'Iram poursuit son implication dans les réflexions sur la coopération, à différents niveaux. Le mode dominant d'obtention des contrats est le gré à gré, après discussion des termes de référence avec le commanditaire. ●



**La fin de la guerre froide  
et ses conséquences**

Dans les années 1990, l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la Guerre Froide accélèrent le déclin de l'idéologie communiste. Un grand nombre de pays se convertissent au « libéralisme triomphant », y compris la Chine communiste qui s'ouvre au commerce international et aux investissements étrangers. Cette redéfinition des équilibres politiques débouche sur l'émergence d'une unique « superpuissance », les Etats-Unis, et l'instauration d'un « nouvel ordre mondial ».

En Afrique la croissance reste faible. Les conférences nationales, ouvrant la voie à la démocratisation des régimes politiques, se généralisent à partir de l'exemple béninois en 1989 (Mali, Togo, Zaïre), pour des raisons essentiellement endogènes. Plusieurs pays, tels que le Rwanda, le Mali, la République Centrafricaine ou la Guinée, connaissent des crises dont certaines sont très graves. Dans les pays francophones africains, le franc CFA est dévalué (janvier 1994) tandis que sont engagés des processus de décentralisation.

**Le bilan mitigé des plans  
d'ajustement structurel**

La priorité donnée aux plans d'ajustement structurel perdure jusqu'au milieu des années 1990. Toutefois, plusieurs faits majeurs bousculent la crédibilité de ces réformes. L'Amérique Latine voit sa croissance économique ralentir fortement et durablement, en dépit d'une application assidue des règles de l'ajustement structurel. L'Afrique subsaharienne endure une régression économique réelle, doublée, dans de nombreux pays, d'une instabilité politique croissante. La crise asiatique de 1997 déstabilise l'ensemble de l'économie

mondiale. Ces événements montrent que le consensus de Washington, s'il a accéléré le mouvement de globalisation, a ignoré certaines de ses conséquences les plus négatives. Au moment où le « libéralisme » semble l'emporter, les premières critiques apparaissent, soulignant les effets limités ou contrastés des politiques de stabilisation et d'ajustement.

Les résultats mitigés des PAS mettent en exergue la nécessité de recourir à des mesures complémentaires. Ainsi, dans son étude « L'ajustement à visage humain » publiée en 1987, l'UNICEF s'intéresse aux conséquences sociales des PAS. De son côté, en 1990, le PNUD propose de ne pas se contenter du PIB comme indicateur central mais d'utiliser, à partir des travaux d'A. Sen, l'IDH (Indicateur de Développement Humain). La mise en évidence des défaillances du marché succède à celle des défaillances de l'Etat du début des années 1980. Les mécanismes du marché ne peuvent fonctionner sans règles du jeu, l'accent est mis sur les institutions qui permettent de réduire les asymétries d'information, les risques et les coûts de transaction (droits de propriété, cadre juridique, systèmes d'information de marché, etc.). En 2002, la Banque Mondiale consacrera son rapport annuel à ces « institutions pour le marché ».

**La « fatigue » de l'aide au  
développement et la  
redéfinition de ses  
paradigmes**

Au-delà de cette critique des PAS, l'idée même d'aide au développement, ses fondements et ses mécanismes de fonctionnement sont remis en question. On entre dans une phase de relative « fatigue de l'aide ». La contraction des ressources financières à destination des PED est bien réelle et encore plus marquée envers

**Ajustement structurel,  
protection des agricultures et  
sécurité alimentaire**

Au milieu des années 1980, les plans d'ajustement structurel se généralisent dans la plupart des pays en développement. En Afrique de l'Ouest, la libéralisation des économies, dont l'agriculture est souvent le principal secteur, suscite des inquiétudes. Quelles seront les conséquences pour les systèmes productifs d'une compétition plus directe avec les produits importés ? Pour les uns, la production agricole vivrière devrait augmenter sous l'effet du fonctionnement plus efficace des marchés. Pour les autres, une protection est nécessaire pour favoriser la construction d'avantages comparatifs avant d'affronter la rude concurrence des marchés mondiaux. Dans les débats sur la sécurité alimentaire au Sahel, l'idée d'un espace régional « céréalière » protégé est mise en avant.

C'est dans ce contexte que l'Iram s'est associé à un programme d'études lancé par deux chercheurs (un économiste français de l'INRA et un géographe béninois de l'UNB) visant à mieux connaître les échanges transfrontaliers de produits agricoles, largement non enregistrés et sous-estimés dans les débats, et à questionner l'efficacité des politiques d'intégration régionale en cours pour assurer la sécurité alimentaire.

Associant experts africains et français, ce programme est conduit de 1987 à 1993. Il comprend des enquêtes sur les flux, sur les stratégies des commerçants et les pratiques de mise en marché des producteurs, ainsi qu'une revue des politiques économiques ayant un impact sur le secteur céréalière en distinguant politiques affichées et politiques effectives. Ces travaux mettent en évidence qu'une intégration par les échanges existe de fait

dans plusieurs zones, appelées « sous-espaces régionaux », mais que cette intégration régionale est globalement défavorable au développement de la production, la préférence pour les importations étant stimulée par la disparité des politiques nationales, notamment au travers de la réexportation de riz et de blé. La construction régionale devrait reposer sur une harmonisation des politiques et sur la valorisation des complémentarités des filières, plutôt que sur le renforcement des organisations inter-gouvernementales.

Jusque là, l'Iram avait travaillé sur les volets des politiques agricoles directement liés à la production (foncier, crédit, conseil technique...). Avec ce programme démarrent des activités, qui se poursuivent aujourd'hui, portant sur les filières et marchés des produits agricoles et les politiques liées aux échanges.

**Intégration régionale et  
politiques agricoles**

A partir de la dévaluation du franc CFA et la création de l'UEMOA en 1994, l'intégration régionale connaît un regain d'intérêt en Afrique de l'Ouest, comme dans de nombreuses autres régions du monde. Dans ce contexte et à partir des acquis des études précédentes, l'Iram développe trois axes de travail :

- L'animation, avec un bureau d'études béninois (le LARES) d'un observatoire des échanges entre le Nigeria et ses voisins ; ce dispositif permet d'appréhender les effets des fluctuations de la politique économique du Nigeria sur les économies des pays de la zone franc limitrophes.

- La contribution à la définition de politiques agricoles régionales, celle de l'UEMOA (2000), puis celle de la CEDEAO (2003).

ger ») ; appui à des coopératives en zone agro-pastorale (Mali, région de Gao).

L'appui à des acteurs privés et en particulier aux organisations paysannes se renforce dans les années 1990. A cette période, dans le cadre des politiques de libéralisation, de nombreux Etats se désengagent de la gestion directe des activités commerciales et productives, les producteurs ruraux sont de plus en plus intégrés au marché, les échanges augmentent et la concurrence entre producteurs s'intensifie aux niveaux local, régional et international. Simultanément, de nouvelles organisations du secteur privé et de la société civile émergent tandis que la démocratisation et la décentralisation progressent.

De ce fait, pour renforcer leurs compétences, les agriculteurs s'adressent de plus en plus au secteur privé et aux organisations professionnelles. Ces dernières ne parviennent pas toujours à fournir un service adapté à la demande et à s'organiser pour garantir une pérennité dans l'offre de services. Dans ce cadre, et en opposition au système de vulgarisation dominant (« formation et visites »), l'Iram participe à la mise en place de différents types de dispositifs d'appui conseil aux producteurs et à leurs organisations : conseil de gestion, échanges entre paysans, conseil à l'exploitation familiale, conseil organisationnel et juridique, conseil en matière de crédit. C'est l'objet des centres de prestation de services. Par exemple, au Mali, en zone coton, l'Iram appuie l'émergence de centres de gestion ruraux. Toujours au Mali, en zone « Office du Niger », l'Iram participe à la mise en place de la fédération Faranfasi So, regroupement de centres de services dans les domaines de la gestion, de la formation technique, de l'alphabétisation, etc.

### **Années 2000 : le renforcement du poids des OP dans les politiques et sur les marchés**

Ces dernières années, parallèlement à la poursuite du soutien à des

structures de services, l'Iram appuie l'émergence d'espaces de concertation entre les organisations paysannes, d'autres organisations de la société civile, l'Etat, et le secteur privé. Ainsi, plusieurs interventions portent sur la mise en place d'interprofessions ou de cadres de concertation par filières, à l'échelle nationale (cas de la filière arachide au Sénégal) ou régionale (cas des filières riz et coton en Afrique de l'Ouest).

L'Iram conduit également des travaux d'étude et des actions de formation visant à renforcer les capacités d'intervention des organisations paysannes dans les débats sur les politiques agricoles, nationales ou régionales (voir fiche « politiques agricoles, filières et marchés »). C'est le cas, par exemple, du processus d'élaboration de la politique agricole commune de la CEDEAO, du programme de renforcement des acteurs des filières riz en Afrique de l'Ouest ou, antérieurement, du programme de formation à la sécurité alimentaire en Amérique centrale.

Enfin, les appuis de l'Iram aux organisations rurales intègrent aussi le rôle, parfois très important, joué par celles-ci à l'échelle des territoires, que ce soit en matière de gestion concertée des ressources naturelles (foncier, eaux de surface et souterraines, forêts, etc.) ou de participation aux processus de développement local (voir les fiches « décentralisation et développement local » et « systèmes de production et gestion des ressources naturelles »). ●



les pays les plus pauvres. La raison invoquée – la perplexité sur l'efficacité de cette aide – dissimule en fait que cette tendance à la baisse s'inscrit dans un contexte de réduction des ressources budgétaires des pays donateurs et d'abandon de l'aide comme une arme géostratégique dans la confrontation Est-Ouest.

Le processus de mondialisation et l'émergence de problèmes communs aux pays du Nord et du Sud (migrations internationales, crises financières, narcotrafics, épidémies...) se traduisent par une redéfinition des enjeux stratégiques de l'aide, donnant la priorité à la stabilité politique, économique et financière mondiale. Les investissements privés en direction des pays du Sud reprennent (« trade not aid »<sup>1</sup>), sans pour autant avoir la garantie qu'ils soient dirigés vers les pays qui en ont le plus besoin.

La décennie 1990, enfin, est marquée par l'élaboration par la communauté internationale – dans ses discours comme dans ses opérations –, d'une série de nouveaux paradigmes. Parmi les principaux figure la « lutte contre la pauvreté » comme objectif universel, prioritaire et consensuel de l'action des organisations multilatérales et bilatérales. D'autres thématiques sont à l'avant-scène : les concepts de développement humain, de développement durable, de développement social, l'environnement, le genre, les institutions, la démocratie et la gouvernance. Les institutions des Nations Unies jouent un rôle de premier plan dans la promotion de ces concepts, notamment par la publication des rapports annuels sur le développement humain, commencée en 1990, et la tenue d'une série de conférences internationales sur l'environnement (Rio, 1992), les droits de l'homme (Vienne, 1994), le développement social (Copenhague, 1995) et la population (Le Caire, 1996).

### **La montée en puissance des institutions multilatérales**

Les années 1990 marquent la montée en puissance des institutions

multilatérales financières (FMI et Banque Mondiale) et commerciales (l'OMC, qui remplace le GATT en 1995). Ces dernières s'octroient de plus en plus de prérogatives en élargissant le champ d'application de la conditionnalité de l'aide. Peu à peu on passe d'une conditionnalité économique (les PAS) à une conditionnalité politique (démocratie et « bonne gouvernance »), puis sociale et environnementale. Ces impératifs à l'octroi de l'aide provoquent la mise en place de « réformes cosmétiques » et de stratégies de contournement de ces conditionnalités par les Etats récepteurs.

Avec la crise financière de 1997 en Asie du Sud-Est, le FMI subit de plein fouet les critiques de l'intérieur (J. Stiglitz, *La grande désillusion*) comme de l'extérieur du système, en dépit de la montée en puissance des institutions multilatérales.

De son côté, la coopération française est marquée, dans cette décennie, par l'absence de politique de développement claire (succession de gouvernements de droite et de gauche), une baisse des volumes financiers et la concurrence entre les différentes structures publiques en charge de l'aide. La confusion entre coopération et interventions politiques est fortement critiquée (Rwanda). Par ailleurs, l'action internationale des collectivités territoriales prend de l'ampleur à partir de la loi de 1992.

### **Les interventions de l'Iram se structurent autour de 4 thèmes**

A l'Iram, dans le domaine des politiques agricoles, alors que la phase précédente avait principalement consisté en des programmes d'études ou de réflexion (en Haïti, en Amérique centrale, en Afrique de l'Ouest), les années 1990 ont été marquées par une implication dans des activités plus opérationnelles : élaboration d'outils permettant aux cadres de mieux appréhender les interactions entre le secteur agricole et l'économie nationale et internationale (programme

(1) « Commerce et non aide ».

SIRPAO) ; formation de responsables d'organisations paysannes à l'analyse des marchés et des filières ; systèmes d'information sur les marchés agricoles ; etc.

La « gestion de terroirs », qui appuie les populations locales dans la gestion d'un espace aux ressources limitées, évolue vers des approches de développement local. Ces dernières visent à favoriser l'émergence d'instances locales d'orientation et de financement du développement. Au-delà des producteurs, elles soutiennent l'ensemble des « paysans »<sup>1</sup> et remettent directement en cause les politiques de décentralisation de l'Etat mises en œuvre avec l'appui des agences de coopération internationale.



(1) au sens d'habitants d'un pays.

Les activités de microfinance se poursuivent en Guinée, au Bénin, aux Comores ainsi qu'à travers de nombreuses missions d'appui et des publications.

L'appui aux organisations paysannes et aux centres de services (Office du Niger et Mali Sud) se poursuit et dans de nombreux cas se pose le problème de leur extension et de leur institutionnalisation après une phase réussie d'expérimentation.

Enfin, dans un contexte de concurrence libérale dominante, les appels d'offre se généralisent, créant un certain nombre de difficultés pour des structures telles que l'Iram. ●

## Organisations rurales

iram  
50 ans en 2007

### Années 1950 et 1960 : favoriser la participation des paysans à la construction des nouveaux Etats-nations.

Dans les années 1950-1960, au moment des indépendances en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, l'Iram se propose de contribuer à la construction de nouveaux Etats-nations en favorisant une participation active des paysans à ce processus. C'est l'enjeu principal des programmes d'animation rurale (Niger, Sénégal, Madagascar). Rapidement, il apparaît que cette implication paysanne doit s'accompagner de la résolution des problèmes de la vie quotidienne (eau, santé) et de ceux liés aux activités productives (approvisionnement, commercialisation, crédit...). C'est pourquoi, bien que le changement soit recherché à travers l'action de l'Etat naissant, le soutien à la construction d'organisations paysannes autogérées constitue, de plus en plus, une des priorités des interventions de l'Iram. Dans le cadre des dispositifs d'animation rurale, l'Iram soutient la structuration et l'organisation des ruraux au niveau villageois et au-delà. Il défend également la prise en compte des savoirs paysans dans la conception, l'exécution et l'évaluation des programmes de développement.

### Années 1960 et 1970 : l'essor d'organisations paysannes autonomes freiné par le poids de l'intervention publique

La dynamique de l'animation rurale « généraliste » débouche sur le renforcement des organisations paysannes, notamment au niveau des filières. Ainsi, au Sénégal et au Niger, dans les années 1964-1970, l'Iram soutient l'émergence d'organisations jouant un rôle dans la commercialisation de l'arachide, du riz et du coton ;

ainsi que dans le crédit agricole. Ces organisations assurent la collecte primaire des produits, au niveau d'un village ou d'un ensemble de villages, en liaison avec les structures publiques de gestion des filières. En Amérique Latine, l'Iram appuie des petits paysans ou organismes issus de la réforme agraire au Chili (1967-1973), ainsi que des coopératives de production dans quatre pays d'Amérique Centrale. Tout au long de cette période, l'institut fournit également un appui à l'autonomie des organisations paysannes (formation au Bénin, évaluation des COOPEC). Toutefois, certaines expériences coopératives<sup>1</sup>, notamment au Chili ou en Algérie, soulèvent des interrogations et des débats sur la capacité de ces organisations trop « bureaucratiques » à exister de façon autonome et légitime vis-à-vis des pouvoirs publics.

### Années 1980 et 1990 : la mise en place de structures de services, contrôlées par les paysans

Dans les années 1980, le contexte international évolue dans un sens favorable au secteur privé et facilite l'émergence d'initiatives paysannes « endogènes » ou liées au mouvement paysan associatif, souvent appuyé par des ONG. L'Iram s'efforce alors de renforcer l'émergence d'un « véritable » mouvement paysan où les agriculteurs expérimentent des relations contractuelles avec l'extérieur. Concrètement, les interventions visent alors à créer des structures de services privés sous le contrôle plus ou moins étroit des paysans : appui à des formes participatives dans le domaine de la microfinance (FECECAM au Bénin, CRG en Guinée) ; soutien à des organisations d'irrigants (Mali, zone « Office du Ni-

(1) Dans certains pays, le terme de « coopérative » est refusé car assimilé aux coopératives étatiques de mouvance socialiste.

d'importants besoins de financement qui ne sont couverts ni par le système bancaire, ni par les institutions de microfinance, en particulier dans l'agriculture. Tous les besoins ne peuvent faire l'objet de crédit, mais doivent être financés par d'autres instruments

mêlant subventions et cofinancements. Une approche dénommée « fonds d'investissement local » pour pourvoir aux investissements à rentabilité différée ou sociale est développée.



## L'émergence d'un monde multipolaire incertain (2000 - 2007)

iram  
50 ans  
en 2007

### La remise en cause de l'hégémonie américaine

Au cours des années 1990, la scène internationale était dominée sans partage par les Etats Unis. Le début des années 2000 constitue une phase d'éclatement des pouvoirs, au cours de laquelle un monde multipolaire incertain émerge. Les Etats-Unis, en dépit de leur avance technologique et militaire, connaissent une perte de légitimité et d'influence. Parallèlement, d'autres pays cherchent à s'affirmer (Chine et, à une moindre échelle, Inde ou Brésil) ou se réaffirmer (Russie) en tant que grandes puissances.

Les pays en développement ont des trajectoires de plus en plus contrastées. Tandis que l'Amérique Latine affirme sa volonté de s'émanciper de l'influence américaine, l'Afrique, dont les richesses minières suscitent des convoitises accrues, est marginalisée. Elle inquiète le monde occidental en raison de l'augmentation des risques d'insécurité et de migrations internationales qui découlent de cette marginalisation. Les années 2000 sont donc des années d'incertitudes et de remise en question. Des contestations hétérogènes se développent (alter-mondialisme, critiques du capitalisme actuel, contestation ambiguë des régimes ou mouvements religieux extrémistes, etc.). Elles ne donnent toutefois pas naissance à de grands mouvements sociaux. Au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce de nouvelles alliances se nouent dans le cadre du cycle de Doha entre pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Ceux-ci visent d'abord à s'affirmer dans le concert des grands et à défendre leurs propres intérêts, reléguant au second plan les revendications des pays les plus dominés.

### La communauté internationale se mobilise autour des objectifs du millénaire pour le développement

Dans le champ de l'aide au développement, la phase de relative « fatigue de l'aide » est suivie, au début des années 2000, d'une remobilisation de la communauté internationale. Les objectifs, toutefois, ont évolué. La « lutte contre la pauvreté »<sup>1</sup> et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tendent à remplacer la notion de développement et à constituer le nouvel horizon des bailleurs de fonds. Le rôle qui leur est assigné est assez clair : assurer un minimum de bien-être, de stabilité, de « bonne gouvernance », afin d'éviter le chaos (terrorisme, migration, drogue, économie maffieuse, etc.). Dans ce contexte, l'éradication des causes de la pauvreté, dont la lutte contre les inégalités, ne figure pas au nombre des priorités.

Les OMD concernent surtout l'aspect social (réduction de moitié de la pauvreté, amélioration du niveau des indicateurs de santé et d'éducation) et expliquent l'intervention croissante des ONG et de l'aide humanitaire. Depuis quelques années déjà, il apparaît que les résultats fixés à l'horizon 2015 pour chacun des OMD ne pourront être atteints. Une approche purement sociale de la réduction de la pauvreté s'avère insuffisante et il convient de considérer également les aspects productifs (voir, par exemple, le rapport 2008 de la Banque Mondiale qui traite de l'agriculture) ainsi que les inégalités (rapport 2005 sur Equité et développement). Le XIe plan chinois (2006-2010) et le Xe plan indien (2002-

(1) Les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) sont lancés en automne 1999, à l'Assemblée Générale de la Banque Mondiale.

2007) mettent également la priorité sur le développement agricole.

Le paysage des bailleurs de fonds se renouvelle. Le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et l'OMC voient leur influence érodée, voire contestée. L'Union Européenne, les banques régionales de développement et les dispositifs nationaux d'aide sont encore très actifs. Parallèlement, de nouvelles coopérations (brésiliennes, chinoises...) se développent, sans imposer, du moins en apparence, de conditionnalités. En France, après la réforme du dispositif de coopération (1998 et 2004), l'Agence Française de Développement devient l'opérateur pivot de la politique d'aide au développement.

### **A l'Iram, les prestations de courte durée occupent une place croissante**

Au cours de cette période, les domaines d'interventions de l'Iram ont évolué. Certaines thématiques, telles que l'hydraulique pastorale, se sont développées. D'autres, comme la microfinance ou le soutien aux organisations rurales, connaissent une baisse d'activité du fait des évolutions spécifiques à chacun de ces secteurs (par exemple, l'émergence des acteurs financiers dans le secteur de la microfinance).

Comme à d'autres périodes, l'Iram inscrit ses interventions dans les thèmes prioritaires de l'agenda international en cherchant à faire entendre, lorsque cela est pertinent et possible, un point de vue spécifique. Dans le domaine des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'accent est mis sur l'analyse des inégalités, la compréhension des stratégies d'acteurs et la promotion d'une approche inclusive. En matière de sécurité alimentaire, l'Iram fournit des appuis aux dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires (Madagascar, Sahel), en accordant une attention particulière aux liens entre vulnérabilité structurelle et crise conjoncturelle (cas de la crise alimentaire du Niger en 2005). Dans le champ des politiques agricoles et

commerciales, l'Iram a contribué à de nombreux travaux relatifs à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (politiques agricoles de l'UEMOA et de la CEDEAO) et aux accords de libre-échange avec l'Union Européenne (APE). En ce qui concerne les questions environnementales, les interventions au niveau local cherchent à lier activités productives et préservation des ressources naturelles. Dans le champ du commerce équitable, les évaluations réalisées soulignent la nécessité d'analyser les effets des filières de commerce équitable sur l'ensemble des activités des producteurs et sur les dynamiques sociales et économiques des territoires concernés.

L'évolution concerne également les méthodes d'intervention. Les interventions de l'Iram se font de plus en plus en collaboration avec d'autres bureaux d'études et ONG (du Nord et du Sud). Elles tendent à se recentrer sur l'Afrique, en particulier l'Afrique de l'Ouest, au détriment de l'Amérique centrale ou de l'Asie. Du fait de la réduction de l'aide projet au profit de l'aide budgétaire dans l'Aide Publique au Développement totale, le nombre d'assistants techniques diminue. L'Iram est directement concerné par cette évolution et ses prestations de longue durée cèdent progressivement la place à des missions courtes. Dans le portefeuille des missions de courte durée, l'évaluation, sous diverses formes (évaluations ex ante, à mi-parcours et finales, analyses d'impact, évaluation des effets de politiques économiques, etc.) occupe une place de plus en plus importante. ●



opérateur et concepteur d'institutions de microfinance au Niger et au Mozambique ; gestionnaire du redressement d'institutions en difficulté (Mali, Cambodge, Togo) ; appui-conseil auprès de partenaires (Laos, Tchad, Sénégal, Cameroun, Nicaragua, Mexique) ; expertise ponctuelle dans différents domaines (diagnostic, stratégies de développement, diversification des produits, audit organisationnel, suivi-évaluation, appui à la gestion, etc.). Des appuis réguliers sont fournis au GRET pour le démarrage de caisses de crédit villageoises au Viêt-Nam et au Cambodge et un projet commun de financement touchant à la fois le rural et l'urbain est mis en œuvre aux Comores.

### **Capitalisation et recherche-développement au sein du comité CERISE**

En parallèle, l'Iram s'efforce de capitaliser sur la base des réussites et des échecs du secteur et mobilise ses savoirs dans de nombreuses formations. Cette capitalisation est conduite avec d'autres structures, notamment au sein du Comité d'échange, de recherche et d'information sur les systèmes d'épargne-crédit (CERISE). Le thème de la gouvernance des institutions de microfinance est ainsi particulièrement approfondi. Plus récemment, l'essor de la microfinance, sa médiatisation (année internationale du micro-crédit en 2005, prix Nobel de la paix en 2006) et l'émergence d'une nouvelle segmentation au sein du secteur entre économie sociale et solidaire d'une part, et approches commerciales de la microfinance d'autre part, suscitent de nouveaux débats. L'Iram est alors amené à s'interroger, au sein de CERISE, sur les performances et l'impact social de la microfinance. Les réflexions portent aussi, pour les zones rurales marginalisées et les publics plus vulnérables (notamment l'agriculture familiale) sur les politiques publiques favorisant une approche globale de l'inclusion financière. Enfin, pour compléter ses actions, l'Iram appuie les rapprochements entre institutions financières et organisations professionnelles agricoles pour développer de nouveaux partenariats dans le

champ des innovations financières comme des politiques publiques.

### **Les caractéristiques des interventions de l'Iram dans le domaine de la microfinance**

L'intervention de l'Iram se différencie par la volonté d'assurer une assise sociale conséquente aux constructions institutionnelles. Elle implique donc de définir le modèle en concertation avec les acteurs, d'impliquer ceux-ci dans les prises de décision ; de privilégier une approche basée sur la proximité et de mettre l'accent sur la viabilité des institutions financières. Mais ce qui caractérise avant tout l'approche de l'Iram dans le domaine c'est la volonté, sur tous les terrains d'intervention, de s'opposer à toute solution uniforme et de rechercher des solutions appropriées aux différents contextes. Sa relation privilégiée avec différents bailleurs de fonds lui permet, à l'époque, d'aller dans ce sens et d'expérimenter de nouvelles alternatives plus participatives, à échelle plus réduite et dont l'objectif est de montrer que d'autres voies sont possibles.

L'Iram développe ainsi différents modèles institutionnels qui, au cours de leurs trajectoires, peuvent connaître des changements de méthodologie. Son action touche à la fois les systèmes de crédit solidaire en milieu rural dans leur diversité (Niger), l'appui au secteur financier endogène (tontines et banquiers ambulants au Bénin et au Togo), le financement de l'urbain (Comores, Bamako et Conakry) et des formes de crédit spécifiques (crédit aux femmes au Cameroun et au Sénégal). Récemment, l'Iram s'est impliqué à un niveau plus sectoriel en appuyant l'émergence de stratégies nationales de microfinance (Togo, Cameroun, Nicaragua) ou des dispositifs d'accompagnement tels que le programme d'assistance technique à la microfinance rurale au Mexique.

Ces actions d'épargne-crédit s'accompagnent toutefois de la mise en évidence de leurs limites. Restent

### Années 1960 et 1970 : des dispositifs de crédit liés à la commercialisation des intrants et des produits agricoles

Parce que la réflexion sur le financement est une composante majeure du développement rural, l'Iram s'y intéresse dès le milieu des années 1960, dans le cadre de l'appui aux mouvements coopératifs africains et aux petits producteurs bénéficiaires des réformes agraires en Amérique Latine. Cet intérêt se décline en diverses approches.

Au Niger, à partir de 1965, l'Iram expérimente avec l'Union nigérienne de crédit et de coopération un modèle original de crédit lié à la commercialisation de l'arachide, du riz et du coton. A Madagascar, avec l'animation rurale, se mettent en place des greniers collectifs villageois à partir desquels peuvent être garantis des crédits. A Gao (Mali), la relance coopérative (1975-1985) permet la mise en place de formes originales de crédit pour l'équipement, la reconstitution du cheptel et les stocks semenciers. Plusieurs études permettent de proposer ou d'évaluer différents systèmes de crédit au Mali et au Sénégal, mais aussi de mettre en évidence les limites des composantes crédits des projets de développement rural intégré.

Durant cette période, l'Iram se dote d'une assez large expérience sur la problématique du crédit. Toutefois, même si quelques missions courtes sont réalisées, il fait preuve d'une grande réticence face à ce thème en raison du problème insoluble des impayés et de l'échec notoire des banques de développement.

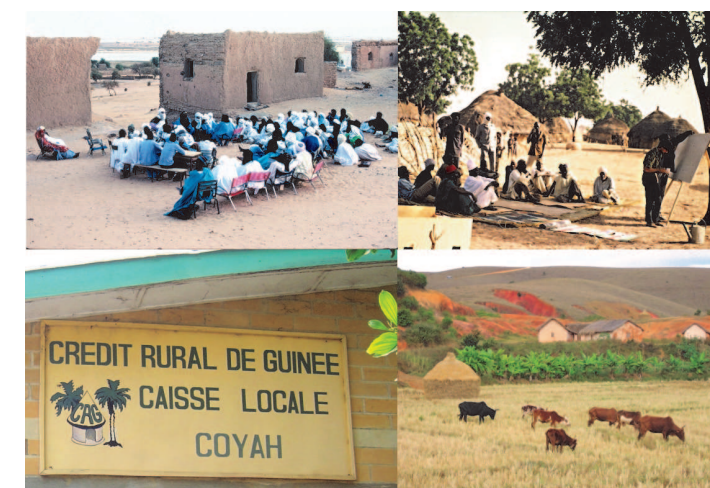
### Années 1980 : l'appui aux systèmes financiers décentralisés débute en Afrique, puis s'élargit et se diversifie

Dans les années 1980, les politiques de libéralisation financière associées aux programmes d'ajustement structurel ont démantelé les anciens systèmes de financement de l'agriculture par le secteur public. Les services financiers relèvent alors du marché et des institutions financières privées. Les quelques banques de développement agricole qui subsistent réduisent le plus souvent leurs concours à des filières fortement encadrées et sécurisées par le paiement à la source, comme le coton. En effet, le financement rural représente une activité complexe et coûteuse (dispersion des clients, gestion de petits montants, activités saisonnières, risques). Les banques ne cherchent donc pas à s'implanter en milieu rural et se limitent au financement de l'activité urbaine et commerciale.

C'est dans ce contexte que le travail de l'Iram dans le domaine du financement local est relancé en 1987-1988 sur le thème de l'épargne-crédit et de l'appui aux systèmes de financement décentralisé, essentiellement en milieu rural. Cet appui prend la forme d'actions situées « à côté de l'Etat » qui visent à développer des dispositifs appropriables par les populations rurales. Deux grandes approches marquent ces premières interventions. La première, adoptée au Crédit Rural de Guinée (1988-2002), consiste à adapter les principes du crédit solidaire de la Grameen Bank du Bangladesh au contexte africain. La seconde correspond à la refondation du mutualisme (réhabilitation des coopératives d'épargne et de crédit au Bénin). Avec ces deux approches, le champ géographique et thématique de l'Iram s'étend en matière de financement :

# Notes de synthèse par thèmes

- *Développement local et décentralisation*
- *Microfinance et politiques de financement agricole et rural*
- *Organisations rurales*
- *Politiques agricoles, filières et marchés*
- *Systèmes de production et Gestion des ressources naturelles*
- *Thèmes transversaux*



### De l'animation rurale à la gestion des terroirs

Le recours à l'échelle locale et à la démarche participative s'impose à la majorité des agences d'aide au développement, du fait de l'incapacité des administrations centrales ou déconcentrées à améliorer durablement les conditions de vie des populations, à gérer de manière équitable et durable les ressources naturelles et à lutter contre la pauvreté. La prise en compte du niveau local évolue cependant au cours des années en fonction des enjeux des pays concernés et des courants de pensée au niveau international.

Dès ses origines, l'Iram a promu le « développement local », à travers les actions d'animation rurale. Le village, la zone ou le « marais » constituent dès lors des niveaux de diagnostic, d'organisation des actions de développement dans le cadre des projets, mais souvent de façon non formalisée et en parallèle à l'intervention des administrations.

Dans les années 1980, les démarches de « recherche-développement » confortent la nécessité d'une plus grande cohérence des interventions publiques au niveau de territoires identifiés comme des espaces de vie, d'appartenance et de développement. C'est dans ce contexte que se mettent en place les projets dits de « gestion de terroirs ». Ces projets, aux entrées principalement techniques, sont axés sur la gestion des ressources naturelles, la mise en valeur du patrimoine agricole et la gestion du foncier.

### Les années 1990 : l'essor des appuis au développement local

Puis, dans les années 1990, les interventions de développement à l'échelle locale s'orientent vers une approche territoriale élargie au financement des équipements ruraux, qu'ils soient sociaux ou productifs. Ces projets dits d'appui au « développement local » s'attachent à soutenir les initiatives locales en se fixant comme principal objectif la réalisation de projets définis et sélectionnés par les acteurs locaux. La plupart des partenaires techniques et financiers s'impliquent alors dans ce domaine.

L'Iram s'engage à cette époque dans des projets spécifiques de développement local au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ces projets portent plus particulièrement sur l'appui à la gouvernance locale, la planification locale et le financement du développement local (mise en place d'outils financiers en complément du crédit). L'Iram a ainsi conçu des fonds d'investissement local au Burkina Faso (projet de développement rural intégré du Houet, de la Kossi et du Mouhoun ; projet de développement rural du Ganzourgou) et au Mali (fonds d'investissement local à Sikasso). Dans ces interventions, le choix du financement par des instances locales, comprenant en majorité les bénéficiaires des équipements financés, constitue à l'époque une innovation majeure.

Tout au long des années 1990, l'Iram est très présent dans l'appui au développement local. A partir de ses interventions de terrain, il acquiert une reconnaissance en termes d'évolution stratégique des démarches et de production méthodologique. Celle-ci se traduit notamment à travers l'animation du groupe « gestion de ter-

roirs » puis « développement local » de l'inter-réseaux.

Pour l'Iram, le développement local est un processus endogène qui s'inscrit dans un territoire et conduit à un projet global en articulation avec l'extérieur. Dès le départ, les interventions mettent l'accent sur la concertation entre les différents acteurs, dans le respect des responsabilités de chacun dans la gestion des territoires et en considérant les spécificités politiques, économiques et sociologiques de ces zones. Ces principes soutiennent les actions menées au Mali jusqu'en 2005 et actuellement au Niger, au Tchad (Projet d'appui au développement local du Mayoh Dallah, du Mont Illi et de la Kabbia – PRODALKA), au Sénégal et en Mauritanie.

### Le renforcement des processus de décentralisation administrative et politique

Au cours des années 1990 et 2000, nombre de pays africains engagé, à des rythmes différents, des processus de décentralisation administrative et politique, qui modifient le contexte du développement local

En théorie, la décentralisation vise une plus grande démocratie et un meilleur accès aux services publics pour les habitants. Les collectivités territoriales doivent devenir des animatrices du développement fédérant les initiatives des acteurs locaux. L'Iram voit dans ces processus une opportunité pour le développement et la démocratie à l'échelle locale. Dans la pratique toutefois, la prise en compte des dynamiques de développement local par les nouveaux élus est très variable. Un des garants essentiels de la réussite et de la pérennité des processus de décentralisation est la participation des citoyens à ces processus. C'est pourquoi, dans ses interventions, l'Iram se concentre sur l'articulation des projets de développement local et des processus de décentralisation, ainsi que sur le renforcement des capacités des acteurs locaux. Cette ar-

ticulation se traduit par un appui à la définition de politiques de décentralisation et un accompagnement des collectivités dans l'exercice de leurs mandats (planification, fiscalité locale, budget participatif, formation d'agents communaux).

Actuellement, l'Iram poursuit ce type d'action dans le cadre de programmes de longue durée, ainsi qu'à travers différentes études au Tchad, au Mali, au Niger, au Sénégal ou en Mauritanie.

### L'accompagnement d'actions de coopération décentralisée

L'Iram accompagne également la construction de partenariats entre collectivités du Nord et du Sud. Dans ce cadre, il met en œuvre des actions de renforcement des capacités des collectivités locales du Sud et de mobilisation des acteurs régionaux au Nord (programme de coopération décentralisée entre la région Picardie et les communes des départements de Konni et Madaoua au Niger). ●

